

# Wallonie picarde 2025

Projet de territoire

*Rapport du Conseil de Développement*

**SYNTHESE**

**29 février 2008**

## Introduction

Ceci n'est pas un Projet de Région. C'est par cette phrase surréaliste que nous pourrions ponctuer l'ouverture de ce document, qui est et restera un guide, une structure. Il n'a pas été conçu pour demeurer figé, autoritairement posé comme un regard unilatéral sur l'avenir d'un territoire.

Au contraire, c'est son enrichissement progressif, témoin d'une dissémination efficace de la démarche et d'une réelle appropriation par les acteurs de terrain, qui en fera un outil efficient et durable. C'est l'ajout continu de nouveaux chantiers, d'autres projets perçus comme structurants pour la Wallonie picarde, qui fera vivre ce document et lui offrira toute sa substance.

L'unique ambition de ces quelques pages est de tracer une ligne, une trajectoire, de baliser des futurs souhaitables, de débusquer les moyens opérationnels pour atteindre ces objectifs. L'exhaustivité n'a jamais été le leitmotiv de celles et ceux qui ont contribué, chacun(e) à leur échelle, à la confection de ce document. Humblement, mais avec la ferme intention de concourir au développement harmonieux de leur région, les participants à la démarche en ont posé les premiers jalons.

A vous d'amener les suivants !

---

## Une vision commune pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025

---

### Un territoire et des valeurs

Vaste tache de verdure qui s'étire au centre de zones urbains denses, distantes de plus de 80 kms, la Wallonie picarde est un territoire carrefour et multipolaire de plus de 331.000 habitants situé à l'extrême Ouest de la Wallonie. Il est localisé entre, d'une part, les deux métropoles européennes que sont Bruxelles et Lille et, d'autre part, les villes de Courtrai et de Mons.

La Wallonie picarde s'étend sur plus de 1300 km<sup>2</sup> et a vocation à rassembler autour de son projet de développement vingt trois communes qui prennent la forme d'une aire de coopération supracommunale : Antoing, Ath, Beloeil, Bernissart, Brugelette, Brunehaut, Celles, Chièvres, Comines-Warneton, Ellezelles, Enghien, Estaimpuis, Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Lessines, Leuze-en-Hainaut, Mont-de-l'Enclus, Mouscron, Pecq, Péruwelz, Rumes, Silly et Tournai.

Cette future communauté de communes, qui permettra un saut qualitatif pour l'ensemble du territoire, et pour chacune de ses parties, est riche de son identité à la fois wallonne et picarde. Elle s'appuie culturellement sur le patrimoine diversifié des huit terroirs qui la composent : Cominois, Enghiennois, Pays blanc, Pays des Collines, Pays des Plaines de l'Escaut, Pays vert, Mouscronnois, Tournaisis.

C'est à l'initiative de son Conseil de Développement, composé de forces vives économiques, politiques, sociales et culturelles, que des citoyennes et des citoyens ont construit la présente vision. Elle s'appuie sur les valeurs qui les lient et qu'ils veulent voir se pérenniser : la solidarité et l'ouverture, la convivialité, la volonté de consensus socio-économique, l'éthique dans la gouvernance, le respect du bien public, la valorisation de la diversité territoriale.

Cette vision se fonde également sur une dynamique nouvelle que le changement de nom symbolise. Si le "Hainaut occidental" se transforme en "Wallonie picarde", c'est parce que cette dernière appellation marque une double ambition.

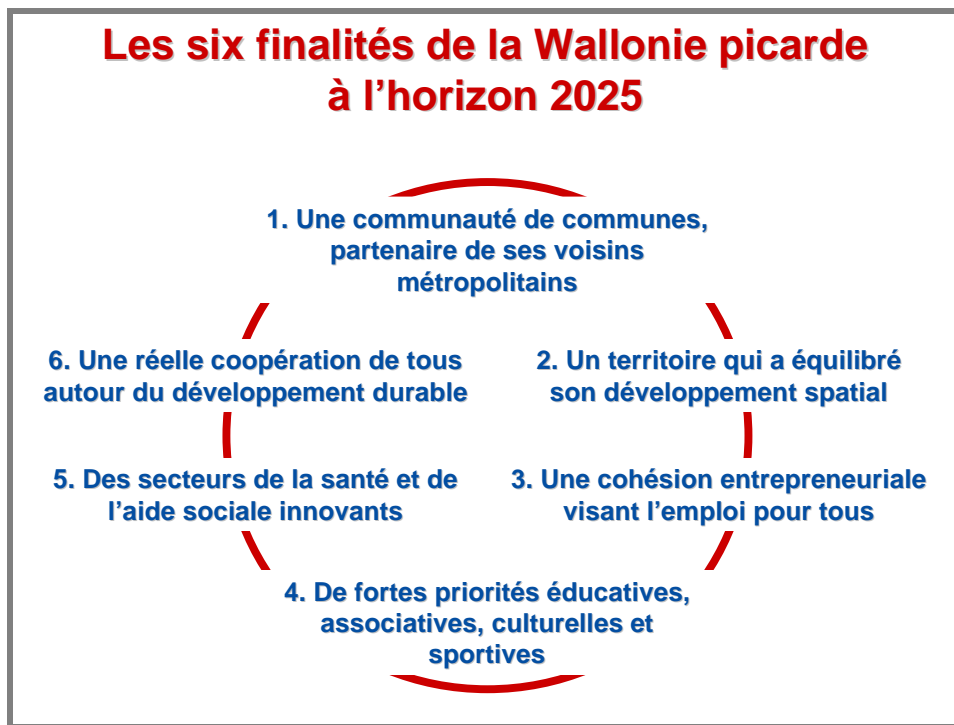
D'une part, il s'agit pour les Wallons picards de marquer une nette rupture avec un développement trop morcelé, trop disparate, trop inégal et de susciter un renouveau de vitalité, de cohésion, de vision, mais aussi de rythme de transformation.

D'autre part, le concept de Wallonie picarde suggère à juste titre la volonté des forces vives des vingt-trois communes de revendiquer leur place dans la Wallonie, non plus comme le lointain ouest de cette Région, mais comme une porte ouverte sur ses voisins dynamiques de l'Eurodistrict et plus particulièrement sur la métropole intégrée de plus million d'habitants que constitue aujourd'hui Lille.

Enfin, en se disant "picarde", ce morceau de terre institutionnellement wallonne, entend assumer ses traditions picardes et un projet culturel moderne à la mesure de son rôle de territoire frontière.

## Six finalités pour la Wallonie picarde

Six finalités, six buts généraux considérés comme possibles à réaliser, ont été déterminés comme idéaux à atteindre pour la Wallonie picarde à l'horizon 2025 : une communauté de communes partenaire de ses voisins métropolitains, un territoire qui a équilibré son développement spatial, une cohésion entrepreneuriale visant l'emploi pour tous, de fortes priorités éducatives, associatives, culturelles et sportives, des secteurs de la santé et de l'aide sociale innovants et, enfin, une réelle coopération de tous autour du développement durable.



### Une communauté de communes, partenaire de ses voisins métropolitains

La communauté de communes de la Wallonie picarde sera clairement identifiée et reconnue comme territoire de solidarité et d'excellence. Partenaire naturel de ses voisins (Nord-Pas-de-Calais, les Flandres, Bruxelles, Mons), la Wallonie picarde participera activement aux aires métropolitaines lilloise et bruxelloise.

### Un territoire qui a équilibré son développement spatial

La Wallonie picarde aura réalisé un équilibre entre, d'une part, la dynamique interne de développement démographique et urbanistique et, d'autre part, l'appropriation et l'aménagement de ses paysages, de ses villages et centres urbains.

### Un dynamisme entrepreneurial visant l'emploi pour tous

L'emploi pour tous sera assuré par un esprit d'entreprendre, une main-d'œuvre compétente et créative, une mobilité interrégionale ainsi qu'un dialogue fructueux entre les acteurs socio-économiques de la Wallonie picarde.

## **Des priorités éducatives, associatives, culturelles et sportives**

La Wallonie picarde se sera dotée de filières d'enseignement et de formation de qualité tout au long de la vie, ainsi que de relais éducatifs, associatifs, culturels et sportifs, au service de toute la population.

## **Des secteurs de la santé et de l'aide sociale innovants**

Les secteurs de la santé et de l'aide sociale, accessibles, dynamiques et innovants, seront à la mesure des besoins de la population et, en particulier, des enjeux du vieillissement démographique ainsi que des risques de fractures sociales.

## **Une réelle coopération autour du développement durable**

Une réelle coopération aura été mise en place, associant concrètement les autorités publiques, les entreprises, les chercheurs et les citoyens autour du développement durable.

## **Le contrat avec le Gouvernement wallon : la volonté collective pour donner corps à la Wallonie picarde**

Forte de ses échanges transfrontaliers et de ses amitiés interrégionales, la Wallonie picarde a innové en 2006 par la création du premier Conseil de Développement de Wallonie, pilote de la présente démarche.

En 2007, la Wallonie picarde a élaboré, de manière participative, son projet de territoire et créé les conditions de la formalisation de la coopération supracommunale : en créant la Communauté de Communes de la Wallonie picarde, les vingt-trois communes auront instauré en Wallonie une nouvelle forme de collectivité territoriale, une nouvelle intercommunalité. Les effets positifs escomptés ne le seront pas seulement à l'échelle des communes qui composent ce territoire de l'Ouest wallon. C'est la Région wallonne tout entière qui en sera la bénéficiaire.

La signature officielle du contrat territorial de partenariat et de développement entre le Gouvernement wallon et la Communauté de Communes de la Wallonie picarde, marquera à la fois la volonté d'un territoire volontaire et dynamique de contribuer au développement commun en se prenant en charge à partir de ses acteurs, et la volonté de la Région wallonne d'en finir avec un sous-régionalisme d'assistance au profit d'un co-développement gagnant-gagnant.

Ainsi, la Wallonie picarde inaugurera la mise en œuvre de sa stratégie par une innovation majeure en termes de gouvernance régionale wallonne.

# La désignation des axes stratégiques de Wallonie picarde 2025



## Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable

Cet axe stratégique rencontre la question de la gouvernance et de l'action collective : il combine une double ambition :

– affirmer l'existence institutionnelle – et donc supracommunale – de la Wallonie picarde par la mise en place d'une structure de pilotage mandatée pour assurer la mise en œuvre transversale du projet de territoire. La gouvernance du territoire sera prioritairement éthique et ouverte au débat démocratique. Elle sera participative, notamment au travers d'un nouveau Conseil de Développement qui continuera à accompagner le processus territorial institutionnalisé. Du reste, l'existence d'une ambition supracommunale ne doit pas se substituer aux ambitions locales.

– intégrer les différentes composantes du développement dans la vision du futur et donc rencontrer l'enjeu relatif à la maîtrise des espaces et des paysages afin de construire un territoire au développement spatial équilibré entre zones urbaines et espaces ruraux. L'affectation des espaces tiendra compte des priorités économiques, sociales et environnementales de la Wallonie picarde ainsi que des flux de personnes et de marchandises dans et vers le territoire.

## **Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines**

La Wallonie picarde a la chance de se situer aux portes de deux métropoles, Lille à l'ouest, Bruxelles à l'est. Elle est traversée par l'eurocorridor reliant ces deux métropoles. Le SDER souligne le fait qu'un eurocorridor reliant des aires métropolitaines constitue une zone pouvant servir d'appui à des dynamiques de développement sur le plan local.

Partie prenante de la Région wallonne, y active et y reconnue, la Wallonie picarde doit occuper une place de partenaire solide au carrefour de la France (Nord - Pas de Calais), de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie. Cette affirmation sera appuyée par des projets concrets dans le cadre de contractualisations et de partenariats non seulement avec le Gouvernement wallon mais aussi avec les métropoles de Lille et de Bruxelles, ainsi qu'avec les territoires voisins, dans le cadre des dynamiques transfrontalières et interrégionales.

## **Consolider et communiquer une image de qualité connue et reconnue**

Il est nécessaire de renforcer l'identification du territoire (espace et activité humaine) de la Wallonie picarde à destination de l'extérieur mais aussi à l'intention des acteurs qui y œuvrent ou devraient s'y impliquer. La valorisation du projet sera fonction de ces deux dynamiques complémentaires et donc de l'image que les habitants de la Wallonie picarde auront de leur région. Cette image doit s'appuyer sur les identités locales et s'articuler tant aux atouts actuels du territoire qu'à ses ambitions.

La Wallonie picarde peut se différencier des autres régions européennes par la qualité de ses atouts territoriaux : qualité de son patrimoine, qualité de ses paysages, qualité des ses zones d'implantation économique, qualité de son équipement et qualité de ses acteurs.

## **Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte**

Il s'agit ici de fédérer les acteurs autour de projets multisectoriels dans une logique de développement durable. Au-delà des stratégies de développement durable déclinées de manière transversale dans les quatre domaines que sont le social, l'économique, l'environnemental et le culturel, il faut donner au développement territorial une dimension environnementale marquée.

Dès lors, l'objectif est de faire de la Wallonie picarde une terre d'excellence dans le domaine des politiques environnementales en tablant sur les atouts scientifiques, technologiques et opérationnels déjà existants, ainsi qu'en mobilisant les acteurs concernés et donc aussi la population autour de politiques collectives mobilisatrices et efficaces.

## **Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes**

Le caractère semi-urbain de la Wallonie picarde fait incontestablement figure d'atout majeur pour son développement. Notre région concilie en effet les qualités d'un environnement globalement sain et de paysages préservés, d'une part, avec les facilités liées à la présence de centres urbains de dimension réduite, d'autre part.

Néanmoins, la plupart de nos villes disposent encore d'espaces publics de piètre qualité ou insuffisamment mis en valeur. Cette faiblesse dont font preuve ces centres urbains les empêche de jouer pleinement le rôle de moteur en termes d'attractivité que l'on est en droit d'attendre d'eux.

L'accroissement de l'attractivité de notre territoire passe dès lors inévitablement par la mise en œuvre d'opérations de revitalisation de ces centres urbains et par la mise en réseau de ceux-ci (liaison, projets communs, etc.). Il importe en effet d'exploiter davantage leur potentiel de développement socio-économique, et ce par le biais d'opérations de revitalisation urbaine mêlant actions de requalification d'espaces publics et actions d'ingénierie touristique et culturelle.

## **Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité**

Un emploi de qualité pour le plus grand nombre est le premier objectif du développement de la Wallonie picarde. L'atteinte de cet objectif passe par une dynamisation de l'ensemble des potentialités socio-économiques du territoire.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion, la Wallonie picarde dispose de trop peu d'outils et doit faire fonctionner les outils existant dans une meilleure logique de collaboration et de réseau. L'axe vise à développer le nombre des outils et à accroître les moyens et l'efficacité des outils existants.

Dans une série de secteurs porteurs, la Wallonie picarde présente des atouts et des potentialités qu'il s'agit de renforcer et de valoriser. Ces secteurs sont potentiellement générateurs d'emplois non délocalisables et doivent structurer le développement économique du territoire. Ces secteurs (bio-industries, services aux personnes, énergie, tourisme, logistique) doivent pouvoir bénéficier des ressources scientifiques et infrastructurelles (matérielles et immatérielles) déjà existantes mais qui seront davantage intégrées et interconnectées.

La Wallonie picarde est un territoire privilégié par sa situation et la qualité de ses infrastructures, notamment pour l'accueil d'investisseurs et le soutien aux projets d'entreprises. Ici aussi, des efforts seront menés pour renforcer la qualité des infrastructures de soutien à une activité économique de qualité.

Enfin, l'innovation, comprise au sens large, sera encouragée dans les secteurs des technologies et de la recherche, de même que la créativité, les capacités et les savoirs à acquérir tout le long de la vie, qu'ils soient liés à la culture, à l'éducation, à la société, ainsi qu'au positionnement géographique spécifique du territoire. Des projets culturels et éducatifs ainsi que des plans stratégiques spécifiques sont assurément nécessaires pour asseoir le développement global du territoire.

## **Positionner l'humain au cœur des solidarités**

Cet axe transversal vise à réaffirmer les solidarités et à (re-)tisser les liens sociaux à l'échelle du territoire et à partir d'un travail en réseau des acteurs de l'insertion sociale. Il doit constituer le réceptacle d'actions de prévention mais aussi de remédiation à l'échelle du territoire, en se basant par exemple sur les initiatives déjà existantes telle que la conférence des présidents des CPAS de toutes les communes du territoire. Il s'agit aussi d'intégrer la solidarité sociale dans la recherche du consensus et la construction de projets au niveau des forces vives socio-économiques.

---

# Projets structurants et chantiers

18 projets structurants et 60 chantiers

---

## **Axe stratégique 1. Piloter le territoire au moyen de structures de gestion tournées vers le développement durable**

Cet axe stratégique rencontre la question de la gouvernance et de l'action collective : il combine une double ambition :

– affirmer l'existence institutionnelle – et donc supracommunale – de la Wallonie picarde. Du reste, l'existence d'une ambition supracommunale ne doit pas se substituer aux ambitions locales. La gouvernance du territoire sera prioritairement éthique et ouverte au débat démocratique. Elle sera participative, notamment au travers d'un nouveau Conseil de Développement qui continuera à accompagner le processus territorial institutionnalisé.

– inscrire le territoire dans une logique de long terme et de prise en compte des différentes dimensions du développement durable et rencontrer l'enjeu relatif à la maîtrise des espaces et des paysages afin de construire un territoire au développement spatial équilibré entre zones urbaines et espaces ruraux. L'affectation des espaces tiendra compte des priorités économiques, sociales et environnementales actuelles et futures de la Wallonie picarde ainsi que des flux de personnes et de marchandises dans et vers le territoire.

Pour rencontrer cette ambition, quatre projets structurants ont été sélectionnés.

*Remarque méthodologique : l'identification des projets structurants, des chantiers et des opérateurs est sujette à évolution constante, du fait des propositions d'actions et de collaborations nouvelles que pourrait susciter la diffusion du présent document.*

### **PS1. Une supra-communalité sous la forme d'une communauté de communes**

L'ouest de la Wallonie traverse une période de reconfiguration institutionnelle dont les contours sont encore assez flous, avec notamment l'accroissement des synergies entre les intercommunales IEG et IDETA, et... la mise en place de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai, dont la Wallonie picarde fait partie.

L'émergence de ce nouveau territoire transfrontalier va entraîner une nouvelle donne en matière d'alliances et de concurrences entre les villes et les territoires français, wallons et flamands qui structurent cet espace transfrontalier.

L'organisation de la Wallonie picarde en Communauté de Communes constitue une réponse proactive à cette nouvelle donne, tout en plaçant la Communauté de Communes en position de gagnante, surtout si elle dispose d'une gouvernance politique et d'un projet stratégique de développement - le Projet de Région - qui tiennent compte de ce contexte.

L'enjeu est bien de faire émerger une nouvelle échelle territoriale entre l'échelle communale, devenue trop exiguë, et l'échelle régionale trop vaste et hétérogène.

La Communauté de Communes s'organisera et fonctionnera sur la base de deux niveaux d'action :

- le niveau d'action politique constitué de la représentation de l'ensemble des communes de la Wallonie picarde au sein d'un conseil communautaire, structure de gouvernance du territoire ;
- le niveau technique qui pourrait prendre la forme d'une Agence de développement et d'aménagement du territoire, structure pluridisciplinaire placée sous l'autorité de la Communauté de Communes qui en assure la direction politique.

L'une des tâches essentielles de la Communauté de Communes sera d'élaborer son projet de développement et de procéder à sa concrétisation.

La Communauté de Communes impliquera de façon directe et continue la société civile dans le développement du territoire de la Wallonie picarde.

Le processus étant engagé via l'élaboration d'un Projet de Région et la mise en place d'un Conseil de développement, la perspective future consiste à intégrer le Conseil de développement existant dans le système de fonctionnement de la Communauté de Communes, tout en lui garantissant une bonne représentativité des milieux économiques, sociaux, culturels, associatifs, ainsi qu'une large autonomie.

Le Conseil de Développement serait l'organe consultatif permanent de la Communauté de Communes.

La mise en place en Wallonie d'une Communauté de Communes étant un processus inédit, l'action pourrait consister à lancer une phase d'expérimentation, limitée dans le temps, après avoir défini un cadre de base en concertation avec le Gouvernement wallon.

Dans le cadre de cette Communauté de Communes, une réunion des bourgmestres de Wallonie picarde pourrait s'organiser de façon régulière sur des thématiques alliant les secteurs social, économique, culturel, etc. Ces rencontres permettraient l'initialisation de réseaux thématiques visant à travailler en concertation et en collaboration. Cela contribuerait à nouer et à amplifier les liens en échangeant sur des problématiques communes, de les appréhender à une échelle supra-communale et de favoriser une action concertée et cohérente sur le territoire de la Wallonie picarde. La Communauté de Communes jouerait ainsi un rôle d'amplificateur de synergies.

**Opérateurs** : les communes de Wallonie picarde, les intercommunales

## **PS2. Un schéma de cohérence territoriale de la Wallonie picarde**

Dès que les options du projet de région auront été élaborées, elles devront être spatialisées en articulation avec les documents planologiques existants, notamment le plan de secteur.

Cette démarche de déclinaison spatiale relève d'un processus d'aménagement du territoire qui devra être concrétisé par un outil adéquat, un schéma de cohérence territoriale (SCOT).

Ce document, souple, évolutif, non contractuel, devrait inspirer les documents planologiques légaux existants (plan de secteur, schéma de structure communal, programme communal de

développement rural, etc.). Le SCOT donnerait notamment au plan de secteur le contenu stratégique qui lui fait défaut.

Alors que la pratique de l'aménagement du territoire en Wallonie est essentiellement fondée sur la planification normative – le plan de secteur, l'action introduira, via le SCOT, le niveau manquant de la planification stratégique.

L'action permettrait aussi d'intégrer le développement économique et la réserve d'espaces pour l'accueil des entreprises dans une vision globale d'aménagement du territoire.

**Opérateurs** : IDETA / IEG

### **PS3. Un contrat territorial de Partenariat et Développement**

La Wallonie picarde ayant défini sa stratégie de développement au travers de son Projet de Région, elle serait désormais en situation de proposer, négocier et conclure avec les gouvernements – Etat, Région, Communauté française, Province – et les instances concernées, des Contrats-projets (dont le premier pour la période 2008-2013) permettant de mobiliser les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs négociés et les actions préconisées.

L'action permettrait :

- de décliner le contenu du Projet de Région en stratégies opérationnelles, en identifiant notamment les institutions compétentes et les acteurs locaux concernés;
- de définir, dans le cadre de la préparation des Contrats-projets, les accords croisés permettant la coopération des différents niveaux de pouvoir à la réalisation du contenu du Projet de région;
- d'assurer la participation des acteurs locaux et provincial, via le Conseil de développement, à la préparation des Contrats-projets.

L'évaluation de ces Contrats-projets permettrait à la Wallonie picarde d'approfondir, remanier voire d'amplifier les processus de contractualisation d'une part, d'intégration territoriale, d'autre part.

**Opérateurs** : Les institutions compétentes ou organismes de référence et le Conseil de Développement

### **PS4. Une Charte du développement durable en Wallonie picarde**

Organiser les "Assises du développement durable" en Wallonie picarde pour lancer les "Créateliers du futur". Ceux-ci mettraient à plat les enjeux cruciaux et feraient du benchmarking pour identifier les "meilleures pratiques et innovations" applicables en Wallonie picarde.

Ils déboucheraient d'une part sur une "Charte du développement durable en Wallonie picarde", décrivant les engagements fondamentaux des individus, des collectivités et des organisations pour changer les comportements, et d'autre part sur un « Programme d'action transversal 2008-2013 : la Wallonie picarde ou "innover ensemble pour les générations futures", décrivant les objectifs et le programme d'action de chaque institution, entreprise,

collectivité ou association partenaire de l'opération et surtout la façon dont tous ces programmes vont s'articuler pour atteindre les objectifs transversaux de la Wallonie picarde en matière de développement durable.

Les politiques d'aménagement du territoire, d'urbanisme, de mobilité, des énergies, de l'eau et des ressources naturelles, des déchets mais aussi les politiques scientifique et technologique, touristique, culturelle, éducative, sociales et économiques, etc., seraient passées au crible de critères permettant d'innover dans la durée pour sélectionner et renforcer les mesures à impact positif et décourager les autres.

L'expérience pilote d'Agenda 21 local dans le Parc naturel des Plaines de l'Escaut s'inscrit également dans une logique de développement durable, et viendra s'adjoindre à cette charte. Il s'agit ici d'engager le territoire du Parc naturel des Plaines de l'Escaut dans une démarche pilote de gouvernance en matière de développement durable et s'inscrivant dans la mise en œuvre des contrats d'avenir locaux.

La démarche d'Agenda 21 devra respecter les différentes étapes préconisées et être envisagée de manière transcommunale. L'expérience pilote pourra être valorisée ensuite à l'échelle du territoire de la Wallonie picarde.

**Opérateurs** : les institutions compétentes et/ou organismes de référence et/ou associations actives et le Conseil de Développement, le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

Trois chantiers seront également mis en œuvre dans le cadre de cet axe (voir annexe) :

- 1. La mise en place d'un observatoire socio-économique de la Wallonie picarde**
- 2. La mise en place progressive d'un « Bureau d'études prospectives »**
- 3. L'élaboration d'un Schéma d'Accessibilité et de Mobilité pour la Wallonie picarde**

## **Axe stratégique 2. Mobiliser les atouts de deux proximités métropolitaines**

La Wallonie picarde a la chance de se situer aux portes de deux métropoles, Lille à l'Ouest, Bruxelles à l'Est. Elle est traversée par l'Eurocorridor reliant ces deux métropoles. Le SDER souligne le fait qu'un Eurocorridor reliant des aires métropolitaines constitue une zone pouvant servir d'appui à des dynamiques de développement sur le plan local.

Partie prenante de la Région wallonne, y active et y reconnue, la Wallonie picarde doit donc occuper une place de partenaire solide au carrefour de la France (Nord - Pas de Calais), de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie.

Cette affirmation sera appuyée par des projets concrets :

– d'une part, dans le cadre de Contrats-projets avec le Gouvernement wallon et les autres niveaux de pouvoir (Union européenne, Fédéral, Communauté, Province), Contrats-projets qui chercheront un maximum de cohérence entre les politiques menées par ces différents pouvoirs (accords de coopération);

– et d'autre part, dans le cadre de partenariats bilatéraux (Bruxelles, Flandre, Nord - Pas de Calais, etc.), transfrontaliers (Eurométropole), voire internationaux (Coopération Nord Sud,

Accords commerciaux, etc.) à négocier avec les métropoles et territoires voisins mais aussi avec d'autres territoires partenaires."

Aussi, deux projets structurants appuient cette ambition.

### **PS5. Rayonnement et ouverture de la Wallonie picarde**

Le rayonnement de la Wallonie picarde nécessite la mise en place d'une politique de partenariat avec les territoires géographiquement proches (Bruxelles, Nord - Pas de Calais, Flandre, Mons, etc.) pour assurer la circulation et les échanges de populations, idées, cultures, informations, innovations, produits, finances, etc. Ce rayonnement de la Wallonie picarde doit se prolonger au plan international.

Avec la **Région de Bruxelles-Capitale**, capitale fédérale et capitale de l'Union européenne, des projets concrets devront affirmer l'image de la Wallonie picarde et assurer son rayonnement quels que soient les vecteurs utilisés (art, patrimoine et culture, sports, tourisme, économie, technologie, innovations, etc.).

Si la mise en place de l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai rend inéluctable le lien de la Wallonie picarde avec la métropole française, et la définition par la Wallonie picarde d'une stratégie de développement qui tienne compte de ce fait, il n'en va pas de même avec la métropole bruxelloise. L'opportunité que représente celle-ci pour le développement de la Wallonie picarde n'a jamais été réellement étudiée et aucun lien, de nature stratégique, n'existe entre les institutions ayant en charge le développement de la Wallonie picarde et la Région de Bruxelles-Capitale.

L'action permettra d'identifier les institutions de la Région bruxelloise susceptibles d'être concernées par le positionnement géographique de la Wallonie picarde – entre Lille et Bruxelles – et de mener avec elles une réflexion stratégique sur ce sujet.

Les relations entre la Wallonie picarde et la **Flandre** s'organiseront prioritairement dans une logique de coopération et de concertation bipartite. Dans une série de chantiers, les deux régions partagent les mêmes intérêts et veilleront à s'exprimer d'une seule voix. Ainsi, la coopération interrégionale Wallonie-Flandre doit-elle s'appuyer sur l'expérience pilote menée entre la Wallonie picarde et les provinces de Flandre Occidentale (Courtrais/Ypres) et Orientale (Audenarde/Alost) en matière d'emploi.

En effet, ces régions flamandes limitrophes connaissent actuellement une situation socio-économique proche du plein emploi et peinent à trouver la main-d'œuvre dont elles ont besoin, les possibilités du marché français ayant déjà été très largement exploitées. De nombreux employeurs flamands pourraient également venir rejoindre en Wallonie picarde leurs prédécesseurs qui ont investi dans de nouvelles installations sur le territoire trouvant sur place terrains, équipements, conseils, aides et soutien de la part des autorités, main-d'œuvre disponible et environnement attractif.

Ces relations à plusieurs niveaux appuieraient ainsi la politique de marketing territorial de la Wallonie picarde mais devraient, par ailleurs, être relayés au sein des instances européennes. Une fonction de lobbying à ce niveau et au niveau des différentes instances intermédiaires (Région wallonne, Communauté française Wallonie-Bruxelles, Représentation belge, ETI, etc.) devra être mise en œuvre progressivement.

Des partenariats ponctuels ou portant spécifiquement sur un thème comme "Mons, capitale européenne de la culture 2015" ou encore sur des collaborations plus permanentes comme la coopération universitaire entre les pôles voisins de Lille, Mons, Bruxelles, Gand qui

desservirait la Wallonie picarde – par enseignement à distance notamment – seront étudiés et négociés avec ces partenaires potentiels.

### **PS6. La Wallonie picarde dans l'Eurométropole Lille Kortrijk Tournai**

L'émergence de ce nouveau territoire offre de nouvelles opportunités d'alliances et d'actions communes entre les villes et les territoires institutionnels – Communauté urbaine, Intercommunales de développement, acteurs culturels.

Etant donné le poids important du versant français en matière de population, de dynamiques urbaines, de moyens institutionnels (Communauté urbaine, Agence de développement et d'urbanisme, APIM, etc.), de moyens financiers, afin de compenser ce différentiel entre les versants français et belge, il est nécessaire que les intercommunales de développement belges se concertent pour mieux définir leur rôle au sein de l'Eurométropole. Il s'agira de mettre en évidence et de valoriser, au sein de l'espace franco-belge la spécificité des Intercommunales en tant qu'acteurs institutionnels essentiels du développement territorial et de relais opérationnel privilégié entre le niveau de pouvoir local et les niveaux de pouvoir supérieurs.

L'action consistera à définir et à mettre en place la structure susceptible de mettre en réseau les Intercommunales de développement belges faisant partie de l'Eurodistrict.

L'Eurométropole assurera par ailleurs sa promotion économique et touristique à l'international, en ce compris les atouts de la Wallonie picarde. Il s'agira de réaliser une promotion vers des investisseurs potentiels, susceptibles de venir développer leurs activités sur le territoire de l'Eurométropole et de la Wallonie picarde.

La promotion du positionnement de l'Eurométropole comme la meilleure localisation d'investissements au cœur de l'Europe du Nord Ouest pourrait prendre la forme de brochures, film de présentation, site web, newsletters, lobbying, présence sur salon, etc.

Enfin, l'Eurométropole constituera un vecteur privilégié pour valoriser les richesses culturelles de la Wallonie picarde et les faire rayonner dans l'ensemble du territoire transfrontalier, dans un esprit d'équilibre et d'échanges.

**Opérateurs** : IDETA, IEG, RW, CFWB, Province du Hainaut, Leiedal, WVI, Province West Vlaanderen, Vlaams Gewest, Etat fédéral, LMCU, Département, Région, Etat français, CCI-WP, UWE- CSC – FGTB, (idem côté flamand), CCI Lille – Syndicats français, Exécutif de l'Eurodistrict, les communes, les acteurs culturels

Huit chantiers seront ouverts ou poursuivis pour appuyer ces deux projets structurants dans différents secteurs de coopération :

- 4. Vers une gestion concertée du marché de l'emploi transfrontalier**
- 5. UP TEX Métropole**
- 6. Soutien et renforcement des initiatives artistiques transfrontalières**
- 7. Programme de télévision transfrontalier**
- 8. Organisation d'un service public transfrontalier en matière de crémation**
- 9. Animation et promotion transfrontalière de la filière Design**
- 10. Centre européen des Langues parlées**
- 11. Salon de l'Etudiant transfrontalier**

### **Axe stratégique 3. Consolider et disséminer une image de qualité connue et reconnue**

Il est nécessaire de renforcer l'identification du territoire (espace et activité humaine) de la Wallonie picarde à destination de l'extérieur mais aussi à l'intention des acteurs qui y oeuvrent ou devraient s'y impliquer. La valorisation du projet sera fonction de ces deux dynamiques complémentaires et donc de l'image que les habitants de la Wallonie picarde auront de leur région. Cette image doit s'appuyer sur les identités locales et s'articuler tant aux atouts actuels du territoire qu'à ses ambitions.

La Wallonie picarde peut se différencier des autres régions européennes par la qualité de ses atouts territoriaux : qualité de son patrimoine, qualité de ses paysages, qualité de ses zones d'implantation économique, qualité de son équipement et qualité de ses acteurs.

Deux projets structurants traduiront directement cette image de qualité.

#### **PS7. Un plan marketing de la Wallonie picarde**

(Marketing, promotion, communication et commercialisation)

Depuis quelques années, les Maisons du tourisme ont engagé une démarche de promotion et de communication touristiques sur leur territoire et sur les marchés extérieurs en partenariat avec différents organismes partenaires et relais. L'action "Affirmations wallonne et picarde, aujourd'hui et demain" visera à poursuivre cette démarche, à élargir de manière cohérente à l'ensemble des secteurs d'activité de l'intercommunale et autres organismes partenaires, à l'enrichir par de nouveaux outils, afin de véhiculer une image forte et unique d'un territoire de qualité et en mouvement, déclinée et adaptée en fonction des différents domaines d'activités de la région.

Les réflexions portent sur un marketing de produits et de territoire, une promotion et une communication internes et externes, le développement des TIC, une commercialisation de produits sur les marchés cible, une évaluation des actions.

L'action de marquage du territoire sous forme d'une charte graphique et d'un design « Wallonie picarde » déclinés à différentes échelles (entrées du territoire, des parcs naturels, des communes, des ZAE, ronds-points, etc.) et entre différents opérateurs (les deux intercommunales), nécessitera l'harmonisation et la mise en cohérence de la signalétique touristique, économique, institutionnelle et administrative. La signalétique « Tournaisis » devra être actualisée et remplacée par l'appellation « Wallonie picarde », dont la représentation graphique a fait l'objet d'un marché. La Wallonie picarde bénéficie en effet désormais d'une identité visuelle, d'un logo et d'un slogan qu'il s'agira désormais de diffuser.

L'objectif est de donner une fierté de participation au développement d'un territoire au niveau de la population, de capter différents types de clientèle pour favoriser la consommation touristique sur le territoire, de véhiculer une image de qualité qui aide à l'attractivité du territoire pour des investisseurs, entreprises et habitants potentiels.

**Opérateur** : Intercommunales, Maisons du Tourisme, Conseil de Développement, communes

## **PS8. Une politique événementielle cohérente véhiculant les valeurs et l'image de la Wallonie picarde**

Un nombre important et hétéroclite d'événements de plus ou moins grande portée géographique est organisé sur le territoire de la Wallonie picarde.

Au-delà de l'attractivité ponctuelle de l'événement, le territoire profite peu du dynamisme des organisateurs. Cette action consisterait à structurer la filière avec deux objectifs principaux à poursuivre :

- développer une notoriété et une image fortes de la Wallonie picarde;
- proposer aux organisateurs un dispositif de communication performant, intégré et complet.

Deux axes de développement doivent être poursuivis.

1. Structurer, mettre en exergue les fêtes citoyennes, fédérer et rassembler les événements sous un chapeau commun en fonction d'une stratégie thématique et de saisonnalité (ex : festival de printemps, festival de la randonnée, festival des carnivals, marathon de la bière, cinéscénie, etc.). Les choix doivent retenir des événements qui s'inscrivent dans un cadre correspondant aux valeurs et à l'image que les décideurs souhaitent donner à la région.

Cette approche suppose de soutenir et promouvoir les fêtes aidant à l'identification du territoire, de définir et d'ajuster une programmation en conséquence, de doper certains événements, de les rendre plus accessibles au public, de définir les règles de soutien éventuel, etc.

2. Favoriser le trinôme tourisme – culture – économie et adopter une démarche globale de partenariat vis-à-vis des entreprises déjà présentes sur le territoire et de celles amenées à s'installer en Wallonie picarde avec un souci de s'intégrer au mieux dans le contexte social de la région.

Douze chantiers viendront également alimenter cet axe avec des propositions tout aussi concrètes traduisant l'image de qualité de la Wallonie picarde :

- 12. Wallonie picarde, territoire de qualité**
- 13. Vers un label culturel Wallonie picarde**
- 14. Qualité des Parcs d'activité économique**
- 15. Valorisation de la voie romaine Velzeke-Aubechies-Bavay**
- 16. Développement et implantation d'un centre de colloques / séminaires / réceptions de haut niveau**
- 17. Valorisation des produits du terroir de Wallonie picarde**
- 18. Politique d'édition culturelle**
- 19. Valorisation des productions culturelles et artistiques régionales**
- 20. Agenda culturel de Wallonie picarde**
- 21. Communication et évaluation du projet de région de la Wallonie picarde**
- 22. Développement du tourisme de séjour**
- 23. Animation du patrimoine transfrontalier : l'Anneau bleu**

## Axe stratégique 4. Affirmer les réalités d'une région verte et ouverte

Il s'agit ici de fédérer les acteurs autour de projets multisectoriels dans une logique de développement durable. Au-delà des stratégies de développement durable déclinées de manière transversale dans les quatre domaines que sont le social, l'économique, l'environnemental et le culturel, il faut donner au développement territorial une dimension environnementale marquée.

Dès lors, l'objectif est de faire de la Wallonie picarde une terre d'excellence dans le domaine des politiques environnementales en tablant sur les atouts scientifiques, technologiques et opérationnels déjà existants, ainsi qu'en mobilisant les acteurs concernés et donc aussi la population autour de politiques collectives mobilisatrices et efficaces.

En matière d'énergie, un accent fort sera placé sur l'éolien, notamment en lien avec l'aménagement des zones d'activités économiques. L'objectif final est que le parc éolien installé à l'horizon 2025 puisse couvrir la consommation électrique d'un habitant de Wallonie picarde sur quatre.

Les projets structurants suivants ont été mis en évidence pour cet axe stratégique.

### **PS9. Création d'une filière en écotechnologie en Wallonie picarde**

Ce projet comporte à ce stade deux volets majeurs :

- la création d'une filière en éco-construction
- la création d'une filière bois-énergie (au départ de l'expérience du Parc naturel des Plaines de l'Escaut).

#### ***Création d'une filière en éco-construction***

Mettre sur pied une filière matériaux de construction écologiques sains et à faible contenu énergétique, dans le cadre de l'application de la directive européenne sur la performance énergétique dans les bâtiments;

Développer les éco-quartiers et les éco-cités (vers les maisons et les appartements à basse énergie et passifs), l'éco-construction et l'éco-rénovation en général; de façon à créer dans diverses parties de la Wallonie picarde un habitat entre autres vraiment du XXIème siècle.

**Opérateurs** : FOREM, acteurs du secteur de la construction

#### ***Filière bois-énergie (au départ de l'expérience du Parc naturel des Plaines de l'Escaut)***

A partir de l'installation d'une chaudière à bois à la Maison du Parc naturel des Plaines de l'Escaut, mise en œuvre d'une filière bois-énergie valorisant les produits de taille des saules têtards, de haies et de rémanents forestiers dans le cadre d'une démarche d'entretien et de sauvegarde du paysage

**Opérateur** : le Parc naturel des Plaines de l'Escaut

## **PS10. Production et distribution énergétique dans la ZAE Polaris (Beloil-Peruwelz) à partir de l'incinérateur de Thumaide**

Equipement de la future zone d'activité économique (ZAE) Polaris, située à cheval sur les territoires de Beloil et Peruwelz, en partenariat industriel avec l'incinérateur de Thumaide, exploité par Ipalle.

L'incinérateur de Thumaide est équipé actuellement de 3 fours (dont un doit être remplacé dès 2010 / travaux en cours).

Ces trois unités sont toutes équipées de chaudières de récupération d'énergie. La vapeur produite par ces dernières est ensuite transformée en électricité, dont la majeure partie (près de 133 millions kWh en 2006) est exportée sur le réseau.

Une partie de cette vapeur pourrait être utilisée par une industrie ayant besoin d'énergie dans son procédé de fabrication, pour le chauffage de ses installations, voire en cogénération.

Outre les économies financières induites par cette collaboration, ce partenariat permettrait de sécuriser les apports énergétiques de l'industriel en diversifiant ses flux d'approvisionnement.

Le Gouvernement wallon a décidé de développer la zone d'activité économique (ZAE) de Beloil / Péruwelz, proche de l'incinérateur de Thumaide.

L'équipement des ZAE doit intégrer, dès le stade « études », une analyse environnementale approfondie, afin d'offrir aux investisseurs potentiels l'ensemble des services inhérents à leur activité (approvisionnement en ressources, élimination des résidus, traitement des eaux résiduaires, ...).

De par son double métier d'épurateur d'eaux usées et de gestionnaire de déchets, IPALLE se positionne comme un interlocuteur privilégié dans cette démarche de développement durable. De plus, dans le cas de la ZAE de Beloil / Péruwelz, la mise à disposition d'énergie (vapeur, eau chaude, électricité, ...) au départ de l'incinérateur de Thumaide constitue un attrait supplémentaire pour la zone.

Le projet s'articule en deux phases :

- étude de l'optimisation de la production et de la distribution énergétique au départ de l'incinérateur de Thumaide ;
- dans le cadre du développement de la ZAE de Beloil / Péruwelz, mise à disposition des industriels de vecteurs énergétiques les plus appropriés.

Réalisation des investissements de mise à disposition des meilleurs vecteurs énergétiques.

**Opérateurs** : IPALLE / IDETA

## **PS11. Recherche et développement en matière d'environnement et de développement durable en Wallonie picarde**

Ce projet comporte huit volets :

- Centre de recherche Minéralurgie + Environnement
- Développement de résines bioplastiques et de biocomposites
- Etude du cycle de vie ainsi que des phénomènes de dégradation et d'écotoxicité de molécules chimiques et de polymères
- Production de monomères et de synthons à haute valeur ajoutée par biotechnologie blanche

- Le développement de la chimie verte auprès des TPE et PME
- Etudes de techniques alternatives de chauffage adaptées aux cultures ornementales sous abris
- Recyclage des plastiques durs
- Projet de valorisation des Refioms
- Centre de biométhanisation des effluents d'élevage

### **Centre de recherche Minéralurgie + Environnement**

Il s'agit d'investir dans un centre de recherche consacré aux matières de la Minéralurgie et l'Environnement, dont les objectifs principaux seront :

- de rechercher des solutions intégrées pour la valorisation des boues et sols pollués ;
- de travailler sur la problématique des poussières d'effluents gazeux et réfioms ;
- de récupérer et de valoriser des plastiques et déchets de la construction et DEEE ;
- de travailler sur la problématique de l'amiante et la décontamination.

**Opérateurs** : CTP asbl, Mineral-X, Centre R&D associés

### **Développement de résines bioplastiques et de biocomposites**

En forte collaboration avec l'UMH et l'ULg, ainsi qu'avec la FASGx, le CERTECH et le CELABOR, le projet POLYTISS a pour finalité le développement de thermoplastiques, de thermodurcissables et de composites d'origine renouvelable.

La recherche a pour objet le développement de nouvelles formulations de bioplastiques et de biocomposites idéalement biodégradables et capables de substituer les polymères synthétiques d'origine fossile.

La matrice peut être d'origine naturelle (amidon, cellulose), produite par fermentation (PHA) ou par synthèse de molécules d'origine naturelle (PLA, PBS...). Les propriétés (mécaniques, thermiques, de perméabilité...) sont modulées par des technologies d'ingénierie macromoléculaire, mélange ou additivation. De plus, l'incorporation dans la matrice de fibres naturelles telles que le lin ou le chanvre permettra d'obtenir des matériaux aux propriétés améliorées.

Pour prendre en compte la totalité du cycle de vie des matériaux plastiques, un programme de recherche sera consacré au contrôle de la biodégradation via la préparation de résines à durée de vie contrôlée (POLYDEG).

L'évaluation de l'impact environnemental des bioplastiques sera réalisé sur la base de différents tests normalisés et à développer (POLYVERT).

Les applications ciblées se situent notamment dans le secteur de l'emballage - flaconnage pour les bioplastiques et de l'automobile pour les composites.

**Opérateurs** : NATISS, IUT de Béthune, UMH / CERTECH / CELABOR, FASGx, ULg

### **Etude du cycle de vie ainsi que des phénomènes de dégradation et d'écotoxicité de molécules chimiques et de polymères**

La recherche sur le cycle de vie (LCA) des bioplastiques et/ou d'autres composés permettra au centre de maîtriser les mécanismes de la biodégradation. Grâce à ces recherches fondamentales dans l'optique de contrôler la durée de vie de ces produits, NATISS proposera des solutions biotechnologiques et/ou chimiques de contrôle de la période d'induction ainsi que la vitesse de biodégradation. D'autre part, l'étude de la biodégradation et de l'écotoxicité des

produits chimiques en milieu aqueux, sol ou compost fera l'objet d'une attention particulière dans la perspective de la mise en place de la directive REACH.

**Opérateurs :** NATISS, ULB

### ***Production de monomères et de synthons à haute valeur ajoutée par biotechnologie blanche***

Mené en partenariat avec la FSAGx et l'ULB, le projet BIOTISS consistera à mettre en place de procédés innovants de valorisation de la biomasse et de production de molécules à haute valeur ajoutée. La biotechnologie blanche sera envisagée comme voie de valorisation de la biomasse et de co-produits de l'industrie agroalimentaire ou agro-industrielle. Les technologies de fermentation bactérienne ou fongique ainsi que l'utilisation d'enzymes seront utilisées pour la production de composés chimiques d'intérêt tels que des additifs alimentaires (arômes, anti-oxydants, colorants) ou des précurseurs de produits à usages pharmaceutiques.

D'autre part, des composés d'origine naturelle susceptibles d'être utilisés dans le domaine de la bioremédiation ou dans différents procédés inhérents à la chimie verte seront étudiés et produits. Ce projet consistera en la mise au point d'un procédé continu de transformation de la biomasse ligno-cellulosique en sucres fermentescibles (BIOMASS) et le développement de méthodes de production de molécules à haute valeur ajoutée par fermentation et par voie enzymatique (BIOMOL).

Les molécules visées seront des arômes, des colorants, des molécules chirales ainsi que des monomères, stabilisants et plastifiants pour la formulation des bioplastiques. Par ailleurs, la sélection et la production de souches fongiques (BIOSTART) seront envisagées pour leur utilisation dans le traitement d'effluents industriels, d'eaux usées ou de sols contaminés.

Enfin, un screening du potentiel catalytique d'enzymes commerciales ou non et extraites de végétaux ou de produits d'origine animale sera mis en place (BIOCAT).

La biotechnologie blanche présente de nombreux avantages, notamment en ce qui concerne l'obtention de produits difficilement ou non disponibles par les voies chimiques traditionnelles. D'autre part, la biotechnologie permet en général de réduire l'impact environnemental lié à la production des produits (diminution de la consommation d'énergie, réduction des dégagements de CO<sub>2</sub>, production réduite de déchets).

**Opérateurs :** NATISS, FUSAGX, ULB, RUG.

### ***Le développement de la chimie verte auprès des TPE et PME***

Le projet VALORISS, conduit avec la participation de la LME de Wallonie Picarde ainsi que celle d>IDETA, permettra de renforcer l'effet intégré et structurant du portefeuille de projets. Les échanges avec les TPE et PME seront systématisés, permettant d'adapter parfaitement les innovations aux besoins exprimés. Les informations issues du marché feront l'objet d'un examen constant (TECHNOVEILLE), la technologie disponible bénéficiera d'une visibilité accrue (PROMOBIO & NATEX), l'accompagnement des entreprises sera structuré et renforcera la proximité (BIOSTARTUP & REACHCONSULT). L'effet multiplicateur induit par ce projet sur l'ensemble du portefeuille sera accru grâce au partenariat complémentaire développé dans le KIT PROJECT (Interreg IV B).

**Opérateurs :** NATISS, IDETA, LME, TPE, PME

### ***Etudes de techniques alternatives de chauffage adaptées aux cultures ornementales sous abris***

- Etat des lieux des besoins énergétiques des producteurs ornementaux sous abris en Hainaut.
  - Etude approfondie des alternatives techniques existantes : matériaux de couverture isolant, cogénération, pompe à chaleur, biocombustibles, serre fermée et stockage en aquifère,...(descriptif technique, seuil de rentabilité)
  - Proposition de techniques adaptées aux exigences de productions locales tenant compte notamment des types de produits, calendriers cultureux, besoins énergétiques
  - Mise en place de techniques alternatives à titre démonstratif
- Cette action pourrait s'inscrire dans le portefeuille d'IDETA

**Opérateurs** : Centre d'Essais horticoles de Wallonie (CEHW), ASBL

### ***Recyclage des plastiques durs***

Les plastiques durs (mobiliers de jardin, ...) collectés sur les parcs à conteneurs de la Wallonie picarde sont actuellement incinérés avec production d'électricité sur le site de Thumaide. Ces matières, une fois correctement triées et identifiées, présentent un fort potentiel de valorisation. Il faut cependant constater qu'actuellement, les filières de valorisation des matières plastiques (principalement pour des déchets de production de qualité constante) ne sont pas localisées en Belgique, parfois implantées en Europe mais situées bien souvent en Asie. Cette situation est paradoxale, alors que la Région wallonne renferme sur son territoire des industriels majeurs de la pétrochimie.

Recycler les plastiques devrait permettre de faire grimper le traitement de ces matériaux d'un échelon dans la hiérarchie de la gestion de déchets, éviter leur élimination en décharge (pour la majorité des sous-régions) et entraîner une économie de ressources naturelles par l'utilisation de matériaux recyclés en lieu et place de matières premières.

Le but de ce projet, en quatre phases, est :

- Caractériser les plastiques collectés sur les parcs à containers
- Mettre au point, au stade laboratoire, des filières de valorisation
- Construire une unité-pilote de traitement
- Faire appel à partenariat pour créer un centre de traitement grandeur réelle.

**Opérateurs** : Certech / Centre Terre et Pierre / Clusters "déchets" / IPALLE / COPIDEC

### ***Projet de valorisation des Refioms***

A la fin des années 90, en partenariat avec le Centre de Recherches Routières, le Centre Terre et Pierre, les laboratoires AIB, IPHB, CERACHIM et l'entreprise de travaux routiers TRAMO, IPALLE a mis sur pied une filière de valorisation des mâchefers. Depuis cette époque, ce matériau, principal résidu issu de l'incinération (25 % en poids et 10 % en volume du déchet incinéré) n'est donc plus éliminé en décharge mais bien utilisé comme sous-fondation d'ouvrages de génie civil. En cas d'éventuelle détérioration de la qualité de ce produit, le mâchefer peut également être valorisé en cimenterie (CBR).

Depuis la mise en place de cette filière de valorisation, les Refioms (résidus d'épuration des fumées d'incinération d'ordures ménagères) constituent le seul résidu (5 % du tonnage traité) à être éliminé en centre d'enfouissement technique après stabilisation. Cette voie d'élimination représente un coût important (160 € par tonne), ainsi qu'une charge environnementale non négligeable, imputable à la mise en CET.

Est-il possible de valoriser les réfioms ?

La question taraude l'esprit des gestionnaires d'incinérateurs depuis plusieurs années. Si une réponse positive pouvait être apportée à cette interrogation, l'intégralité des produits issus de l'incinération pourraient être considérés comme des ressources. Ainsi, la technique d'incinération mériterait pleinement l'appellation de « technologie durable », générant :

- d'une part, des quantités importantes d'électricité (ce qui améliore d'autant la sécurité d'approvisionnement énergétique de la région) ;
- d'autre part, des matériaux valorisables.

--> Identifier les possibilités de valoriser les Refioms (résidus d'incinération d'ordures ménagères)

Sur cette base, mettre au point des formulations de stabilisation (si possible en utilisant d'autres déchets (plâtres, ...) et réaliser une installation pilote de traitement

--> Faire appel à partenariat pour créer un centre de traitement grandeur réelle

**Opérateurs** : Centre Terre et Pierre / IPALLE / Industriel à définir

#### ***Centre de biométhanisation des effluents d'élevage***

Il s'agit ici d'un projet unique mais qui a un impact très large. En effet, de par l'enclavement de la ville Comines-Warneton et sa désignation en zone vulnérable, le problème de la gestion des effluents d'élevage touche une zone beaucoup plus large que la seule commune.

La création de ce centre de biométhanisation est donc un outil qui permettra de résoudre le problème complexe qu'est le traitement des effluents d'élevage sur cette zone sensible. De plus, le projet se révèle transversal puisqu'il traite des problématiques économiques, environnementales, énergétiques et agricoles.

**Opérateurs** : Ville de Comines-Warneton.

Dix autres chantiers seront également développés afin de valoriser les atouts environnementaux du territoire, que ce soit dans une logique de valorisation des ressources naturelles, dans une logique de diminution des pollutions ou encore dans une logique de préservation de l'environnement.

#### **24. Développement des énergies renouvelables**

#### **25. ISOWALL**

#### **26. Assurer un rôle de pionnier en matière d'écologie industrielle**

#### **27. Prévention des déchets**

#### **28. Actions de sensibilisation aux technologies vertes**

#### **29. Réseau écologique du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et du Parc naturel du Pays des Collines**

#### **30. Parcs naturels transrégionaux du Hainaut**

#### **31. Aménagement touristique et écologique de la zone du canal de l'Espierres**

#### **32. Développement et valorisation des circuits de randonnée et de l'activité vélo**

#### **33. Développement de projets immobiliers résidentiels de haut niveau HQE et HQA**

## Axe stratégique 5. Valoriser un réseau de villes attractives et accueillantes

Le caractère semi-urbain de la Wallonie picarde fait incontestablement figure d'atout majeur pour son développement. Notre région concilie en effet les qualités d'un environnement globalement sain et de paysages préservés, d'une part, avec les facilités liées à la présence de centres urbains de dimension réduite, d'autre part.

Néanmoins, la plupart de nos villes disposent encore d'espaces publics de piètre qualité ou insuffisamment mis en valeur. Cette faiblesse dont font preuve ces centres urbains les empêche de jouer pleinement le rôle de moteur en termes d'attractivité que l'on est en droit d'attendre d'eux.

L'accroissement de l'attractivité de notre territoire passe dès lors inévitablement par la mise en œuvre d'opérations de revitalisation de ces centres urbains et par la mise en réseau de ceux-ci (liaison, projets communs, etc.). Il importe en effet d'exploiter davantage leur potentiel de développement socio-économique, et ce par le biais d'opérations de revitalisation urbaine mêlant actions de requalification d'espaces publics et actions d'ingénierie touristique et culturelle.

### **PS12. Revitalisation de centres-villes et amélioration des espaces urbains du territoire**

Sept opérations majeures de revitalisation urbaine sont en projet et seront mise en cohérence et en réseau :

- Tournai, cœur de Wallonie picarde;
- revitalisation du centre-ville de Lessines et valorisation de l'Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose;
- revitalisation urbaine d'Enghien (cœur de ville) et valorisation du parc;
- revitalisation urbaine de Péruwelz;
- revitalisation urbaine et périurbaine d'Ath – Valorisation des équipements socio-économiques et culturels;
- revitalisation du Château des Comtes de Mouscron;
- revitalisation urbaine du centre de Beloeil et valorisation du Domaine des Princes de Ligne et des alentours.

#### ***Tournai, cœur de Wallonie picarde***

Il s'agit de refaire de la cathédrale de Tournai et de son centre historique une pièce maîtresse de la Wallonie picarde en termes d'attractivité et un outil de redéploiement socio-économique performant.

Cela passe par la mise en œuvre d'une opération en deux volets :

– *Restauration de la cathédrale*, édifice reconnu par l'UNESCO au titre de patrimoine mondial de l'humanité.

– *Revitalisation urbaine du « quartier cathédral »*, afin de lui permettre de redevenir un pôle d'inclusion sociale, de croissance et d'emploi de la Wallonie picarde, au cœur de la ville de Tournai au travers d'actions intégrées et structurées. Cet objectif sera atteint au travers d'une série de mesures destinées à rendre au « quartier cathédral » ses fonctions polarisatrices. Le projet ne consiste pas à recréer le quartier tel qu'il existait jadis mais d'en faire un véritable pôle de développement urbain équilibré et durable du XXI<sup>e</sup> siècle, créateur d'emplois, de croissance et d'inclusion sociale, en lui rendant des fonctions pérennes et en réalisant des aménagements apportant une réelle plus-value à la Cathédrale, dans le souci permanent de l'amélioration de la qualité urbaine.

### ***Revitalisation du centre-ville de Lessines et valorisation de l'Hôpital Notre-Dame-à-la-Rose***

Située aux portes de Bruxelles et à proximité immédiate de la frontière linguistique, Lessines souffre d'un contexte urbain défavorable, qui handicape fortement son redéploiement économique. Pourtant, son potentiel de redéploiement socioéconomique est bien présent et la relance de la dynamique commerciale du centre urbain constitue l'objectif d'un portefeuille de projets. Il s'agit de mener une opération de revitalisation urbaine de grande envergure, doublée de mesures destinées à promouvoir le développement commercial du centre ville, et de poursuivre l'aménagement touristique de l'Hôpital Notre-Dame à la Rose afin de favoriser le redéploiement économique de la ville.

Trois volets composent ce portefeuille de projets :

- valorisation patrimoniale, touristique et culturelle de l'Hôpital Notre Dame à la Rose
- valorisation de l'axe majeur (Grand Rue) : revitalisation de l'hypercentre (y compris le site Amphabel, la Malterie) ;
- revitalisation du quartier Dendre Sud : valorisation des berges de la Dendre et intégration de la Dendre sera intégrée dans la réflexion urbanistique (l'eau dans la ville).

L'objectif affiché de cette opération de revitalisation urbaine est de créer les conditions du redéploiement socio-économique d'un tissu urbain déstructuré, ainsi que de rencontrer les enjeux de développement liés à l'influence croissante des métropoles bruxelloise et, dans une mesure moindre mais néanmoins perceptible, lilloise, sur cette partie du territoire hennuyer.

### ***Revitalisation urbaine d'Enghien (cœur de ville) et valorisation du parc***

L'action consistera en la restauration et en la valorisation touristique du Parc d'Enghien de manière à le positionner comme site événementiel majeur de la Wallonie picarde. Elle nécessite :

- le développement et une programmation événementielle dans le cadre d'un PPP;
- la création d'un lieu de réceptions, colloques et séminaires;
- la valorisation touristique.

Le Parc d'Enghien sera intégré dans l'espace urbain du centre ville.

L'aménagement du cœur de ville permettra une revitalisation urbaine et une redynamisation commerciale

### ***Revitalisation urbaine de Péruwelz***

La ville de Péruwelz, cité frontalière, a entrepris depuis plus de six ans le réaménagement de sites qui peuvent renforcer dans les années à venir cette image de cité touristique se basant principalement sur son caractère de ville à la campagne.

Des actions partent des trois pôles qui génèrent des possibilités pour un tourisme d'un jour :

- la requalification urbaine du centre-ville;
- le renforcement du pôle touristique de Bon-Secours;
- la revitalisation de l'axe de pénétration majeur.

Sans oublier la mise en valeur de la Maison du Parc des Plaines de l'Escaut et le tout nouveau Port de Plaisance de la Ville de Péruwelz situé le long du canal Nimy-Blaton.

### ***Revitalisation urbaine et périurbaine d'Ath – Valorisation des équipements socio-économiques et culturels***

L'action vise à poursuivre la revitalisation du centre ancien reconnu par la Région wallonne comme centre à rénover (logements, commerces, etc.).

Développement d'un centre aquatique adapté notamment aux besoins de plus en plus grands de maintien en bonne santé des personnes du troisième et quatrième âge, des moins valides.

Développement par une meilleure synergie des transports publics (gares, TEC et SNCB) au cœur de la ville.

Adaptation des entreprises aux environnements locaux en poursuivant une politique environnementale marquée par les économies des énergies, l'usage de matériaux et matériels durables et modernes.

### ***Revitalisation du Château des Comtes de Mouscron***

Symbole du patrimoine mouscronnois, le Château des Comtes, après des années d'abandon, entre enfin dans un projet global qui prévoit : un Centre d'interprétation sur le travail, des ateliers vivants consacrés à l'artisanat d'art, une valorisation du logis habillé d'images.

Les nouvelles technologies de l'image et de synthèse et de cinéma vêtiront l'antique demeure, ce qui permettra, tous les trois ou quatre ans, d'en renouveler le message.

### ***Revitalisation urbaine du centre de Beloeil et valorisation du Domaine des Princes de Ligne et des alentours***

Le Centre du Village de Beloeil nécessite une opération de style "revitalisation urbaine". Cette zone mérite une attention toute particulière car elle jouxte un site touristique à énorme potentiel dont le simple nom évoque le merveilleux tant à l'étranger que dans nos régions.

Malheureusement l'image se détériore depuis deux décennies tant par un entretien devenu insuffisant d'une partie du site que par une dégradation lente de l'habitat environnant (abandon du restaurant "La Couronne", création d'un habitat multiple dans d'anciennes demeures, disparition de commerces, etc.).

Quatre autres chantiers viennent s'ajouter à la volonté de revitaliser et de mettre en réseau et en cohérence les villes de Wallonie picarde :

**34. Animation des villes historiques : EURAPHIS**

**35. Réhabilitation de sites industriels désaffectés vers des finalités urbaines**

**36. Centre d'interprétation de la Grande Guerre à Comines-Warneton**

**37. Liaison de Lessines à l'A8**

## **Axe stratégique 6. Actionner tous les leviers du dynamisme économique pour un emploi de qualité**

Un emploi de qualité pour le plus grand nombre est le premier objectif du développement de la Wallonie picarde. L'atteinte de cet objectif passe par une dynamisation de l'ensemble des potentialités socio-économiques du territoire.

Dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'insertion, la Wallonie picarde dispose de trop peu d'outils et doit faire fonctionner les outils existant dans une meilleure logique de collaboration et de réseau. L'axe vise à développer le nombre des outils et à accroître les moyens et l'efficacité des outils existants.

Dans une série de secteurs porteurs, la Wallonie picarde présente des atouts et des potentialités qu'il s'agit de renforcer et de valoriser. Ces secteurs sont potentiellement générateurs d'emplois non délocalisables et doivent structurer le développement économique du territoire. Ces secteurs (agro-alimentaire, bio-industries, services aux personnes, énergie, tourisme, logistique) doivent pouvoir bénéficier des ressources scientifiques et infrastructurelles (matérielles et immatérielles) déjà existantes mais qui seront davantage intégrées et interconnectées.

La Wallonie picarde est un territoire privilégié par sa situation et la qualité de ses infrastructures, notamment pour l'accueil d'investisseurs et le soutien aux projets d'entreprises. Ici aussi, des efforts seront menés pour renforcer la qualité des infrastructures de soutien à une activité économique de qualité. Outre la mise en œuvre des zones d'activités économiques prévues par le Gouvernement wallon dans le plan prioritaire, le plan de restockage prévu par les deux intercommunales de développement tend à répondre aux demandes. En ce qui concerne l'accueil de jeunes sociétés innovantes, l'intercommunale IDETA entrevoit la création des deux Business Centre (Tournai-Ouest I et Qualitis-Enghien) et le doublement de son parc de bâtiments-relais. L'objectif final n'est rien moins que le doublement de l'emploi sur les zones d'activités économiques en 2025 (ce qui équivaut à la création de quelque 18.000 postes d'emploi) !

Enfin, l'innovation, comprise au sens large, sera encouragée dans les secteurs des technologies et de la recherche, de même que la créativité, les capacités et les savoirs à acquérir tout le long de la vie, qu'ils soient liés à la culture, à l'éducation, à la société, ainsi qu'au positionnement géographique spécifique du territoire. Des projets culturels et éducatifs ainsi que des plans stratégiques spécifiques sont assurément nécessaires pour asseoir le développement global du territoire.

Ce sont pas moins de cinq projets structurants qui sont associés à la réalisation de cet axe de développement :

### **PS13. Synergies : éducation, enseignement, insertion, formation**

Le développement de la Wallonie picarde passe par sa capacité à gérer son niveau de qualification dans une approche globale structurée et adaptée. Le projet SEEIF part du constat suivant : « La qualification des hommes et des femmes de notre territoire, la mise à l'emploi et l'essor des entreprises est un enjeu majeur pour notre région »

L'objectif de l'action est donc d'assurer et développer la synergie de tous les acteurs et les actions autour des besoins en matière de qualification de notre région, la Wallonie picarde. C'est agir ensemble pour une région plus et mieux qualifiée.

La problématique de la qualification doit être abordée dans une approche transversale multi-niveaux en interaction. Quatre domaines complémentaires doivent contribuer à la qualification :

- l'éducation = apprendre les valeurs = le savoir-être;
- l'enseignement = acquérir les connaissances = le savoir-faire;
- l'insertion = réussir son intégration = avoir sa chance;
- la formation = optimiser ses connaissances = adapter ses compétences.

Préalablement au travail de fond sur les domaines précités, cinq axes de travail sont définis.

### **1. Identifier et valoriser l'offre de qualification**

Faire l'inventaire de ce qui existe : créer un site internet « cartographie de la qualification ».

### **2. Sensibiliser à la qualification et la promouvoir**

Mener des opérations de communication et d'information sur les enjeux, le projet qualification SEEIF : générer un manifeste de la communication en Wallonie picarde, créer un réseau de DRH.

### **3. Analyser des besoins et orienter l'offre de qualification**

Pour contribuer à l'équilibre de l'offre et de la demande : établir un baromètre de régulation de l'offre et de la demande.

### **4. Stimuler et fédérer les initiatives de qualification**

Créer des synergies et mutualiser les besoins : mettre en place une task-force de la qualification en Wallonie picarde.

### **5. Valoriser, développer et animer la dynamique de qualification**

Faire de la démarche de qualification une composante centrale de développement. Valoriser la démarche par la mise en place d'un plan de communication « Qualification en Wallonie picarde ».

## **Exemples d'actions concrètes**

### **Des actions pour l'Education**

- Favoriser l'émergence d'une démarche " Ecole de parents " en Wallonie picarde.
- Intégrer un module de sensibilisation aux valeurs à l'école primaire (mallette pédagogique) : « J'apprends à réussir ».

### **Des actions pour l'Enseignement**

- Créer trois CTA interréseaux (Centre de Technologie avancée) en Wallonie picarde.
- Organiser un « Carrefour de l'enseignement » .
- Favoriser le développement de l'apprentissage en créant « Les assises de l'apprentissage » débouchant sur une opération de promotion de développement et de structuration et de l'apprentissage sur le territoire.
- Mettre en place "des ateliers de projets" dans l'enseignement secondaire.

### **Des actions pour l'Insertion**

- Organiser la prise en charge des échecs scolaires et des peu qualifiés " Action tremplin qualification »
- "Redéploiement de l'opération découverte des métiers"
- Communiquer sur les réalités et les besoins du marché de l'emploi à l'école pour favoriser l'insertion dans le monde du travail

### **Des actions pour la Formation**

- Créer une “bourse des stages” pendant et après le parcours scolaire pour tous types et niveaux de qualification.
- Susciter un plan transfrontalier d’apprentissage linguistique multiforme et expérimenter la coopération communauté française et communauté flamande.
- Organiser une action “synergies pénuries” entre l’entreprise et l’enseignement.
- Sur base du centre de validation des compétences de Comines-Warneton, amplifier la démarche à tout le territoire.
- Développer la formation continuée : établir un catalogue, le promouvoir auprès des entreprises.
- Promouvoir l’offre des Centres de compétences wallons : promouvoir et organiser des formations en synergies avec ces centres sur notre territoire.
- Développer la formation universitaire à distance et mettre en réseau les entreprises innovantes, les centres de recherche, écoles, centres de formation locaux.

Au-delà des actions dans les quatre domaines identifiés, des actions transversales seront également déployées sur le territoire de la Wallonie picarde, et ce :

- pour sensibiliser et promouvoir la qualification ainsi que valoriser et animer la dynamique (mise en place d’un site Internet tenant compte de la dimension transfrontalière du territoire ; fondation d’un journal);
- pour identifier et valoriser, analyser les besoins et orienter (mise en place d’une cellule d’observation de la qualification);
- pour stimuler et coordonner les initiatives de qualification avec les acteurs clefs (mise en place d’un comité “Qualific ‘ Action en Wallonie picarde”).
- pour avoir une plateforme, un lieu de rencontre pour les acteurs et les destinataires (à terme, création d’une “maison de la réussite” en Wallonie picarde accueillant des formations décentralisées des Centres de compétences, le FOREM, l’IFAPME, etc., mise en réseau des entreprises innovantes).

Par ce projet, le CHOQ Wallonie picarde a pour objectif de déployer un plan d’action concret et global, d’organiser son pilotage, animer le déploiement des actions par tous les acteurs en place pour contribuer à une Wallonie picarde de qualité par la qualification.

**Opérateurs** : le FOREM, les Centres de compétences, les réseaux d’enseignement, les comités subrégionaux, la CCIWAPI, les fonds de formation, les secteurs, les organismes d’insertion socioprofessionnelle, l’IFAPME, le CHOQ et les acteurs compétents dans les quatre domaines précités.

#### **PS14. Renforcement des moyens de développement économique en Wallonie picarde**

Ce projet comporte trois volets :

- renforcement du fonds de capital à risque;
- mobilisation de l’aide à l’investissement et l’aide au financement en Wallonie picarde;
- garantir la disponibilité en terrains à vocation économique pour soutenir une croissance équilibrée.

##### ***Renforcement du fonds de capital à risque***

La fragilité de la structure financière des PME de la Wallonie picarde, notamment pour les entreprises naissantes, ou celles en phase de nouveau développement, ainsi que l’insuffisance de moyens de financement de l’innovation et de l’application des résultats de la recherche peuvent être combattues par la mise à disposition de fonds de capital-risque.

C'est là la raison d'être d'HOCCINVEST, l'invest de Wallonie picarde.

Il est primordial d'augmenter les moyens alloués à HOCCINVEST afin de lui permettre de renforcer la dynamique de mise à disposition de capital-risque à destination des entreprises désireuses d'investir en Wallonie picarde.

Par ailleurs, il est également indispensable de préserver l'ancrage Wallon picard d'HOCCINVEST afin de garantir une adéquation optimale des actions qu'il mène avec les réalités de notre bassin de vie.

**Opérateur** : HOCCINVEST, SOWALFIN

***Mobiliser l'aide à l'investissement et l'aide au financement en Wallonie picarde***

Mobilisation de l'aide à l'investissement et au financement pour les entreprises implantées en Wallonie picarde, ainsi que pour les candidats investisseurs. L'information, la promotion et l'accompagnement sont à assurer par les structures de stimulation économique et l'invest.

**Opérateurs** : les investisseurs (accompagnement par les structures de stimulation économique)

***Garantir la disponibilité en terrains à vocation économique pour soutenir une croissance équilibrée***

Le solde de terrains disponibles pour l'implantation des entreprises sur le territoire d'IDETA dans les zones d'activités économiques était de 40 ha au 1<sup>er</sup> janvier 2008. Au vu du taux de consommation des terrains (20 ha en base annuelle) et la programmation de mise en œuvre déjà établie, il convient d'anticiper aujourd'hui les besoins futurs en matière de terrains à mettre à disposition des investisseurs économiques, et ce dans un souci de développement équilibré de l'ensemble des zones du territoire de la Wallonie picarde. Derrière cette mise à disposition de terrains, il ne faut pas perdre de vue que l'objectif stratégique premier est la création d'emplois, enjeu majeur pour notre territoire.

En concertation avec les autorités wallonnes, et en intégrant la dimension transfrontalière et l'inscription de notre territoire dans les phénomènes de métropolisation lilloise et bruxelloise, il convient de définir un plan de mise en œuvre de futures zones afin de ne pas connaître de rupture à la fin de la mise en œuvre des actuelles zones prioritaires (échéance 2012).

Le plan de restockage à l'horizon 2025 doit viser à l'atteinte de trois objectifs :

- > une consolidation autour des quatre pôles de développement ;
- > la mise à disposition d'espaces de qualité, attractifs et créateurs d'emploi ;
- > une offre de terrains équilibrée et diversifiée.

Les besoins identifiés pour le territoire IDETA à l'horizon 2025 sont de **300 ha** bruts, se répartissant comme suit :

- > Zone sud – pôle de développement POLARIS : 125 ha
- > Zone ouest – pôle de développement TOURNAI OUEST : 100 ha
- > Zone est – pôle de développement ORIENTIS : 60 ha
- > Zone centre – pôle de développement LEUZE EUROPE : 15 ha

Ces nouveaux espaces sont à injecter à partir de 2012-2013 avec une priorité pour les zones Sud (zone industrielle) et est (parc logistique).

La mise à disposition de ces nouveaux espaces d'activité économique permet de définir comme objectif stratégique à l'horizon 2025 de **doubler le nombre d'emplois sur les ZAE du territoire IDETA**, en passant de 9.400 unités aujourd'hui à 18.800 en 2025.

Sur la zone de compétence de l'intercommunale IEG, les réserves commercialisables étaient estimées à quelque 45 hectares fin 2007. A un rythme moyen de commercialisation de quelque 20 hectares, l'intercommunale IEG est arrivée elle aussi à un niveau de saturation de 94%.

Il est dès lors primordial de libérer de nouveaux espaces à vocations mixte et industrielle. Les projets du plan prioritaire, à savoir la Zone du Haureu et la zone de Pecq-Pont Bleu ne pourront répondre à cet objectif que sur le très court terme. En effet, 16 des 28 hectares de la ZAEM du Haureu étaient déjà réservés au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Les 65 hectares commercialisables issus des deux projets cominois (ZAEM des 4 Rois et ZAEI de Bas-Warneton) constitueront certes une réserve appréciable, l'intercommunale IEG doit désormais s'atteler à un restockage qui portera sur l'inscription de quelque 400 hectares bruts sur son territoire, à Dottignies sur les zones Moulin rouge, Maremme, Ronceval.

**Opérateurs** : IDETA, IEG

## **PS15. La logistique en Wallonie picarde**

Ce projet porte sur le transport fluvial et sur le transport routier.

### **1. Le transport fluvial**

Il convient tout d'abord pour la Wallonie picarde de valoriser l'Escaut pour développer le transport fluvial : le Conseil communal de Tournai a décidé, à l'unanimité, en février 2007, de réaliser le passage de bateaux de 3000 tonnes en supprimant l'obstacle du Pont des Trous soit par modification des arches, soit par contournement.

Il est, dès lors, indispensable de remplacer les cinq écluses, deux écluses se trouvant sur le territoire de la Wallonie picarde à Froyennes et Hérinnes ; trois écluses se situant sur le territoire de la Flandre. A côté des cinq écluses, existe l'emplacement prévu pour en construire de nouvelles.

La Flandre occidentale utilise fortement les rives de l'Escaut sur son territoire à partir de Ruien. Il n'en est pas de même en Wallonie picarde à l'exception du bassin carrier du Tournaisis.

Courtrai réalise des travaux considérables sur la Lys (neuf nouveaux ponts) pour capter le trafic Seine-Nord. La Wallonie picarde ne peut pas l'ignorer et doit capter une partie de ce trafic sur l'Escaut, voie naturelle de la liaison Seine-Nord.

La mise à 3000 tonnes améliorera fortement la liaison avec la dorsale wallonne fluviale (Mons, Charleroi, Namur, etc.).

La liaison Seine-Nord entrera en service en 2013 mais, dès maintenant, l'aménagement des rives de l'Escaut doit être intensifié.

En ce sens, la mise à gabarit de l'Escaut à 3000 tonnes et le développement d'une plateforme permettront de créer de nombreux emplois notamment dans le domaine de la logistique.

Pour la partie ouest du territoire, orienté fortement vers la logistique et le transport, il est proposé de renforcer l'utilisation de la voie d'eau (Haut-Escaut). Le développement des ZAE par Ideta et IEG doit s'opérer en parfaite intelligence avec la création de zones portuaires bimodales définies dans le Plan prioritaire et mises en oeuvre par le PACO à Pecq et à Vaulx. L'objectif doit être de favoriser le transbordement et le stockage de marchandises originaires ou destinées à des utilisateurs situés à une distance raisonnable de l'infrastructure portuaire, et d'accroître ainsi l'attractivité des ZAE de cette partie du territoire, dédiées principalement au transport et à la logistique.

La situation particulière du terminal de Vaulx, à proximité immédiate de l'E42 et en connexion avec l'A8 est un atout important pour cet outil de transport et de logistique. L'aménagement du quai sera adapté à la fois à la manutention de vrac et au transport de conteneurs. Cet aménagement permettra de répondre à l'augmentation du gabarit prévu pour l'Escaut ainsi qu'au projet de connexion Seine-Nord Europe.

L'aménagement du terminal de Pecq est en relation avec le développement des ZAE environnantes dont notamment la future zone d'activité économique du Pont bleu à Pecq et Estaimpuis. En outre, la proximité à l'A17 permet d'accroître l'attrait de la voie d'eau pour les entreprises du Nord du Pays.

La création de terminaux portuaires mixtes, avec une activité conteneurs importantes (22.500/an) est de nature à consolider et développer l'activité logistique sur les ZAE existantes ou à mettre en oeuvre dans le cadre du Plan prioritaire.A8

## **2. Le transport routier**

De par sa situation aux frontières immédiates de la France, de la Flandre, du Royaume Uni, et grâce au Dry Port de la Martinoire, de la Hollande via Rotterdam, Mouscron est l'endroit rêvé pour le développement d'un pôle logistique. Le Dry Port de Mouscron-Lille International accueille chaque jour des centaines de conteneurs. Jumelé à l'entreprise Euroterminal qui les exploite, avec, en complément le transport routier (le FOREM a établi à Mouscron une base de formation de chauffeurs routiers), en liaison avec la zone internationale du Risquons-tout, on trouve là toutes les données d'une plateforme multimodale, surtout si on y ajoute le PACO (port fluvial de Pecq-Warcoing) pour le transport maritime.

La réalisation prochaine de la route de la laine reliant directement la Martinoire au rond point du Chêne du bus, ainsi que l'achèvement des RN 511 et 512 complètent ce système.

L'achèvement de la RN518 et la connexion à l'autoroute A17 présente un double objectif, à savoir le désengorgement du centre Ville de Mouscron dont le réseau est fortement saturé par les 1.400 poids lourds y circulant quotidiennement, et d'autre part assurer l'accès à la ZAE « La Martinoire ». En effet, cette zone est principalement dédiée au transport et à la logistique. Ce nouvel accès permettra aux entreprises implantées sur cette zone d'être directement reliées aux réseaux routiers belges et français. En outre, elle assurera au Dry port Mouscron-Lille un développement optimal grâce à la proximité de la RN 518, de l'A17 et de la ZAE fluviale de Pecq sur l'Escaut.

L'achèvement de la N56 Mons-Lessines - Liaison A8-Lessines a pour objectif de soutenir l'attractivité et le développement du parc d'activité de Lessines-Ouest tout en favorisant la mobilité et la sécurité pour tous les usagers, riverains et du trafic de transit. Le projet d'achèvement de la N56 «Liaison de Lessines à l'A8» proposé au financement européen consiste en l'aménagement par phases successives d'une voirie 2x1 bandes entre l'E429 et la N42 avec accès au Parc d'activités économiques de Lessines-Ouest et connexions au réseau routier existant.

Le désenclavement de la zone d'activité à caractère industriel de la Blanche Tête à Estaimpuis a pour objectif de réduire le trafic lourd engendré par l'activité industrielle dans le centre d'Estaimpuis. La création d'une voirie de liaison entre le rond-point du Pont Tunnel sur la RN511 à Estaimpuis assurera un accès à la zone d'activité mixte dite de la " Porte des Bâtitseurs" vers la zone d'activité à caractère industriel de la Blanche Tête, tout en réglant les problèmes de mobilité et de sécurité des riverains.

De la même manière, il est proposé d'améliorer significativement l'accessibilité autoroutière de la ZAE de Tournai-Ouest, et particulièrement de doter la zone 3 d'un accès routier performant, spécifique et doté d'une excellente lisibilité. Pour cette nouvelle zone –qui sera dédiée principalement à la logistique, il s'agit d'un enjeu essentiel. Force est de constater aujourd'hui que l'accès existant n'est pas le plus opportun. Il convient donc de mettre en oeuvre la réservation existante au Plan de secteur et de créer une nouvelle voirie de desserte au départ de la sortie 35 de l'autoroute A8/E42. Cette infrastructure permettra également d'améliorer sensiblement l'accès à la zone 2 de Tournai-Ouest qui accueille déjà de nombreuses entreprises actives dans le secteur logistique et en pleine expansion.

Il est encore à noter que la création d'un accès à la RN50 et la sécurisation du carrefour est un réel atout pour la mobilité locale.

**Opérateurs** : Ville de Tournai, MET (Région wallonne), PACO, IDETA, IEG, commune d'Estaimpuis

#### **PS16. La Wallonie picarde se mobilise pour le plein emploi à l'horizon 2020**

La Wallonie picarde entrevoit des perspectives socio-économiques plus favorables, qu'il s'agit de saisir à l'aide des acteurs compétents que sont le Service public de l'Emploi et les Comités subrégionaux (CSEF). Il s'agit de fédérer un maximum d'acteurs locaux, privés et publics, pour amplifier le développement régional et surtout maximiser les opportunités de création d'emplois à différents niveaux de qualification. L'objectif est également d'amplifier les flux de main-d'œuvre wallonne vers la Flandre et vers Lille.

Un plan stratégique de réduction du chômage permettra de lancer le processus en prenant appui sur les partenariats que le FOREM a lancé depuis six ans avec les Villes et Communes (Maisons de l'Emploi, etc.), partenaires sociaux, CHOQ, Ideta, IEG, etc. Par exemple, l'objectif du projet Job Tonic (mené par le Forem avec les Villes de Tournai et Mouscron) consiste à réduire le chômage des jeunes de 10% l'an.

**Opérateurs** : les institutions compétentes et/ou organismes de référence et/ou associations actives.

#### **PS17. Animation, développement et valorisation de filières touristiques**

La Wallonie picarde présente un potentiel de développement touristique en s'appuyant sur différents types d'activités qu'il convient de structurer par filière pour en optimiser les retombées.

Différentes filières sont en cours de valorisation : visite/découverte (attractions) et randonnée.

D'autres sont en devenir : gastronomie et produits de bouche, événements, etc.

Enfin il conviendra d'inscrire dans le processus de développement les filières suivantes :

- l'activité séminaires/réceptions, à destination principalement du secteur des entreprises;
- les hébergements ruraux, en vue notamment de développer le tourisme de séjours
- les équipements et organismes de loisirs en vue d'atteindre un seuil critique d'attractivité en proposant une gamme de loisirs à partir d'une structure unique de promotion/commercialisation.

**Opérateur :** Maison du Tourisme du Tournaisis, Maison du tourisme de la Picardie

Outre ces cinq projets structurants, les chantiers suivants concrétiseront également les ambitions de cet axe :

- 38. Centre de validation des compétences de Comines**
- 39. Cartes en main pour entreprendre » (CAPE)**
- 40. Création d'une filière de formation touristique**
- 41. Développement de centres de technologie avancée et des outils de formation**
- 42. Pôle d'excellence en matière sportive (formation)**
- 43. Animation économique transfrontalière**
- 44. Accompagnement et orientation stratégique des entreprises du secteur agro-alimentaire**
- 45. Accroissement de la capacité d'accueil des entreprises débutantes et / ou innovantes**
- 46. Mise en œuvre les zones d'activités prioritaires**
- 47. Mise en place d'un service de veille technologique dans les secteurs porteurs de potentiel pour la Wallonie picarde**
- 48. Réhabilitation de sites industriels désaffectés en ZAE mixtes**
- 48. Pôles de Compétitivité (sensibilisation et dimension transfrontalière)**
- 50. Plateforme d'intelligence artificielle en agroalimentaire**
- 51. Favoriser l'emploi dans les ZAE par la mise en œuvre d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance**
- 52. Acquisition et transfert de compétence en matière d'e-commerce**
- 53. Incinérateur de Thumaide**
- 54. Projet de plateforme eurorégionale de créativité**

## **Axe stratégique 7. Positionner l'humain au cœur des solidarités**

Cet axe transversal vise à réaffirmer les solidarités et à (re-)tisser les liens sociaux à l'échelle du territoire et à partir d'un travail en réseau des acteurs de l'insertion sociale. Il doit constituer le réceptacle d'actions de prévention mais aussi de remédiation à l'échelle du territoire, en se basant par exemple sur les initiatives déjà existantes telle que la conférence des présidents des CPAS de toutes les communes du territoire.

Il s'agit aussi d'intégrer la solidarité sociale dans la recherche du consensus et la construction de projets au niveau des forces vives socio-économiques.

Un projet structurant symbolise l'ambition de cet axe.

### **PS18. Du bassin de soins au bassin de santé transfrontalier**

L'intégration hospitalière tournaisienne est l'embryon d'un bassin de soins incluant les hôpitaux d'Ath et de Mouscron, afin de correspondre au territoire de la Wallonie picarde.

Dans le cadre d'une bonne utilisation et une juste répartition des ressources de santé dans ce bassin de soins, il est indispensable d'y intégrer tous les acteurs de la santé, tant préventive que curative, en les mobilisant au sein du bassin de santé de la Wallonie picarde.

En amont : des partenariats sont à concrétiser entre les hôpitaux, les associations de médecins, les services à domicile, les associations de santé intégrée, les centres de planning, les centres locaux de promotions de la santé etc. En aval : des partenariats sont à concrétiser entre les hôpitaux, les centres d'accueil ou de soins de jour, les maisons de repos, les services à domicile etc. soit de manière transversale soit autour d'une pathologie spécifique (réseau/circuit de soins).

Le CHR de Mouscron s'est spécialisé ces dernières années dans le domaine de la dialyse et l'hôpital Dron de Tourcoing bénéficie, lui, d'une reconnaissance internationale dans le traitement des maladies virales. Ces deux hôpitaux pratiquent l'échange de traitements, de patients et d'équipements dans les spécialités concernées. De même, ces deux hôpitaux ont été les agents principaux de l'instauration de la carte bleue de santé transfrontalière, laquelle permet aux patients des deux côtés de la frontière de bénéficier dans le pays voisin des mêmes remboursements de mutuelle que dans son propre pays. Ce projet doit essaimer à l'échelle de la Wallonie picarde et de son voisin français.

**Opérateurs** : tous les acteurs de la santé.

D'autres chantiers contribueront également substantiellement aux objectifs de l'axe :

**55. Formation / éducation contre l'analphabétisme**

**56. Structures de prévention et de gestion de la maltraitance**

**57. Centre de compétence interdisciplinaire intégré**

**58. La Wallonie picarde développe un réseau de santé mentale**

**59. Formation-insertion par le patrimoine (PISTES)**

**60. Mise en réseaux des Solidarités mondiales Nord/Sud en Wallonie picarde (projets Palestine et Sud-Kivu)**